

2008/167 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE LYON AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité directeur de l'Office Municipal des Sports de Lyon est composé de 2 collèges : le Collège Associatif comprenant entre autre les représentants des Offices des Sports d'arrondissement et le Collège d'élus comprenant l'Adjoint au sport de la Ville de Lyon, 2 conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal et 9 adjoints ou conseillers d'arrondissement délégués au Sport.

Pour les membres désignés par le Conseil municipal, je vous propose les candidatures de :

- Pascale BONNIEL-CHALIER
- Sandrine FRIH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le statut de l'Association ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

**DELIBERE**

Sont désignées pour représenter la Ville de Lyon au sein du Comité directeur de l'Office Municipal des Sports de Lyon :

- Pascale BONNIEL-CHALIER
- Sandrine FRIH.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

G. COLLOMB